

S.:I.:M.:P.:A.:

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES PUISSANCES MAÇONNIQUES ADOGMATIQUES

RUE DE LAEKEN 79 , B-1000 , BRUXELLES.

TEL.: 0.32.2.219.8986.

FAX : 0.32.2.219.4984.

BULLETIN N°0

*Communiquer c'est mettre en commun et
mettre en commun c'est l'acte qui constitue,
c'est la base de tout projet humain.*

Albert Jacquard.

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du bulletin	1.
2. Texte de la Convention en anglais	2.
3. Tableau des membres du S.:I.:M.:P.:A.:	5.
4. Invitation à la réunion du 28 janvier 2000	6.
5. Projet de réseau européen	7.

PRÉSENTATION DU BULLETIN DU S.:I.:M.:P.:A.:

Le 22ème.jour du 11ème mois 5960 (le 22 janvier 1961 de l'E.V.) les Puissances maçonniques de dix pays « *convaincues que le respect de la liberté de conscience de chacun et une parfaite tolérance mutuelle sont les conditions fondamentales du travail maçonnique* » ont lancé un « Appel » depuis Strasbourg.

Cette déclaration universelle inspirée des Constitutions d'Anderson fait partie de patrimoine de tous les Maçons.

Le 4ème jour du 10ème mois 5998 (le 4 décembre 1998 de l'E.V.) l'affirmation d'une Maçonnerie résolument adogmatique a été reprise dans une convention créant le S.:I.:M.:P.:A.: et aujourd'hui ratifiée ou en cours de ratification par une vingtaine d'Obédiences.

Le Secrétariat International Maçonnique des Puissances Adogmatiques a pour objet « *de coordonner les efforts de communication par une coopération permanente et fraternelle des puissances maçonniques au sein d'un secrétariat central. Ces Obédiences se refusent à toute affirmation dogmatique. Les principes qui les unissent sont la liberté de conscience, la tolérance réciproque, la liberté, l'égalité et la fraternité.* »

La responsabilité du secrétariat, assurée à tour de rôle par chacun des membres, est assumée pour la première période de deux ans par le G.:O.:B.:.

« Deux bulletins annuels seront édités pour les périodes de septembre à janvier et de février à juin. » C'est donc avec plaisir que nous vous présentons le premier le premier bulletin qui, selon la tradition porte le numéro 0.

« Les membres du secrétariat se réuniront une fois par an. » Nous sommes heureux de vous confirmer que cette première réunion se tiendra à Bruxelles au siège du G.:O.:B.:.

Rue de Laeken, 79,
le 28 janvier 2000.

C'est avec joie et fraternité que le Sér.:G.:M.:Nat.: du G.:O.:B.: vous convie à cette réunion.

« La Maçonnerie devient le centre de l'union et le moyen de nouer une amitié sincère entre des personnes qui n'auraient pu que rester perpétuellement étrangères. »

Constitutions d'Anderson.

RÉUNION DU 28ÈME JOUR DU 11ÈME MOIS 5999.

Nous commencerons les travaux de notre réunion du 28 janvier 2000 (e.v.), à 10 hr., afin de permettre à nos SS.: et nos FF.: , qui le souhaiteraient, de pouvoir rentrer chez eux ce même jour.

Horaire.

10.00 hr. : Accueil des SS.: et des FF.:

10.30 hr. : Début des travaux.

13.00 hr. : Déjeuner fraternel offert par le G.:O.:B.:.

14.00 hr. : Reprise des travaux.

17.00 hr. : Clôture des travaux.

Ordre du jour des travaux.

1. Message du S.:G.:M.: du G.:O.:B.:.
2. Etat des ratifications ;
3. Nouvelles demandes ;
4. Projet de réseau européen (texte p.) ;
5. Fonctionnement du S.:I.:M.:P.:A.: ;
6. Organisation de rencontres internationales interobédientielles (C.I.I.) ;
7. Perspectives ;
8. Compte et budget ;
9. Divers .

Vous trouverez ci-après une proposition de projet de « Réseau européen », dans le double contexte du S.:I.:M.:P.:A.: et de la construction européenne. Ce texte vise à favoriser les liens entre les Obédiences signataires de notre Convention.

PROJET DE RÉSEAU EUROPÉEN.

TABLE DES MATIÈRES

1. Note explicative.
2. Maçonnerie et Union européenne : quel avenir ? - Projet de réseau européen.
 - L'Union européenne aujourd'hui et demain.
 - La Maçonnerie au sein de l'U.E.
3. Travailler en réseau.
4. Objectifs.
5. Les étapes préparatoires.

1. Notes explicative.

La construction européenne se traduit par l'existence d'un vaste espace commun où personnes, biens, capitaux et services (donc également les idées et les valeurs) circulent librement et ont des répercussions profondes au niveau des quinze Etats qui constituent actuellement l'Union européenne. Loin d'avoir atteint son stade ultime de développement, celle-ci passera à quelque 26 membres d'ici 2010. De nombreux groupes de pression, hautement organisés et attachés à la défense d'intérêts spécifiques, contribuent puissamment à modeler cette Europe. L'absence prolongée de la Maçonnerie à ce niveau risque d'avoir des conséquences très préjudiciables pour la défense et l'illustration de ses valeurs, et risque même de se retourner contre elle.

Le projet proposé ici vise à créer un réseau d'action maçonnique réunissant les Obédiences amies regroupées au sein du S.:I.:M.:P.:A.: afin de mieux assurer la défense et la promotion de nos valeurs au niveau européen.

2. Maçonnerie et Union Européenne : quel avenir ? - Projet de réseau européen.

1. L'Union Européenne aujourd'hui et demain.

L'U.E. compte aujourd'hui 15 Etats membres et 380 millions de citoyens. La Commission européenne qui conçoit les politiques communes, les gère et redistribue les ressources budgétaires de l'Union entre ses Etats membres, a attiré à Bruxelles un nombre considérable de groupes de pression chargés de défendre des intérêts sectoriels à l'échelon européen. Ces groupes fonctionnent en réseau, sont très bien introduits auprès des institutions européennes et s'efforcent d'influencer le processus décisionnel et/ou de drainer une partie des ressources financières disponibles. Ils ont parfaitement compris qu'à l'heure européenne, ils devaient fédérer leurs efforts pour être entendus.

Demain, c'est-à-dire dans un délai de 3 à 5 ans, l'U.E. s'élargira d'abord à 21 Etats membres (les 15 plus les 6 Etats suivant : Hongrie, Pologne, Tchéquie, Estonie, Slovaquie et Chypre); ensuite, d'ici 2010 au plus tard, les 21

Etats membres de l'U.E. accueilleront 5 nouveau Etats (Bulgarie, Roumanie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie). Dans dix ans, au plus, l'U.E. sera forte de 26 Etats, compte tenu d'adhésions possibles comme celles de la Turquie, de la Suisse et/ou de la Norvège, voir d'autres Etats d'Europe centrale et orientale.

En d'autres termes, un processus d'intégration politique et socio-économique sans précédent se dessine sous nos yeux. Ses conséquences géopolitiques sont incalculables, mais si cette construction tient ses promesses, l'Europe émergera comme une puissance majeure du siècle prochain, avec ses propres valeurs.

2. La Maçonnerie au sein de l'U.E.

La Maçonnerie vit une situation paradoxale. D'une part, elle affirme vouloir défendre activement les valeurs sur lesquelles elle repose et se proclame universelle; d'autre part, elle ne semble pas avoir pris la mesure du processus d'intégration, pourtant engagé depuis 1951, et de ses conséquences : la formation d'un espace commun où personnes, biens, capitaux et services (donc également les idées et les valeurs) peuvent circuler librement. Bref une nouvelle géographie humaine.

Au sein des Loges, comme des Obédiences, la dimension européenne et la nouvelle donne qu'elle constitue, ne sont pratiquement jamais évoquées, et ne se reflètent ni dans la manière de se penser, ni dans les travaux présentés. C'est dire que l'Europe n'est pas vraiment entrée dans les mentalités, et que la vaste majorité des SS. et des FF. poursuivent un chemin d'autant plus local que l'Universalité de principe de nos valeurs reste largement rhétorique.

Même si la Maçonnerie est dotée de nombreux accords et de structures lui permettant d'assumer sa dimension internationale, de par leur nature même, ces liens demeurent relativement lâches. Ils se matérialisent souvent par des réunions où l'aspect protocolaire compte autant que l'aspect symbolique, et ne débouchent que rarement sur des actions concertées et à long terme. Chacun rentre ensuite chez soi, sans que les perceptions et les pratiques traditionnelles s'en trouvent modifiées. Cela ne constitue pas un socle suffisant pour développer une véritable conscience européenne, ni pour susciter la capacité et la volonté d'agir ensemble. Or, les défis ne manquent pas, qu'il s'agisse des conséquences sociales de la mondialisation, de l'éducation, de la montée de l'intolérance et des intégrismes, ou encore plus directement de l'état de la Maçonnerie dans les pays de l'Europe de centrale et orientale.

Dans la mesure où ces phénomènes, affectant des sociétés entières - y compris nous-mêmes en tant qu'institution -, nous interpellent et appellent des initiatives concrètes et concertées sur le moyen et le long terme, les structures existantes ne semblent pas offrir des réponses appropriées. Si cette situation se prolonge, le risque est grand que nos Obédiences soient de plus en plus marginalisées, d'autant plus que d'autres groupes, comme l'Opus Dei, ne restent pas inactifs.

Il convient donc de réfléchir ensemble à ce que devraient être notre rapport à la construction européenne, puis à la façon la plus

efficace de nous faire entendre. Travailler en réseau paraît être la meilleure méthode.

3. Travailler en réseau.

Rappelons succinctement quelques-uns des avantages les plus évidents de cette démarche.

1. Accélération considérable de

- la diffusion et du traitement de l'information : tous les points du réseau sont informés simultanément (surtout par courrier électronique);
- la réaction des membres du réseau, qui peuvent faire connaître leur point de vue à tous les autres, et interagir avec ceux d'entre eux qui expriment leur adhésion à l'une ou l'autre proposition. La confrontation des idées permet d'aboutir par effet de fécondation croisée à un point de vue consensuel plus riche, reflétant mieux la diversité des opinions;
- la consultation de tous les partenaires sur une ligne d'action éventuelle et l'adoption d'une division du travail pour telle ou telle initiative.

2. Accroissement de

- la motivation à coopérer. Au fil du temps, les membres du réseau prennent l'habitude de collaborer plus étroitement. Ils en arrivent à se percevoir davantage comme un ensemble opérant dans l'espace européen pour définir et défendre des intérêts communs. Au fur et à mesure que l'efficacité de cette démarche leur apparaît, leur motivation à coopérer s'accroît;
- la représentativité des décisions : tous les membres du réseau auront pu s'exprimer à chaque stade de leur élaboration. Ainsi, ils pourront veiller plus facilement à ce que le point de vue soit pris en compte. Enfin, - et ce n'est pas le moindre des effets induits -, le point de vue de chaque membre est susceptible d'évoluer à tout moment à la lumière de l'ensemble des autres points de vue exprimés. Il devrait être plus facile d'aboutir à un consensus que par la voie traditionnelle.

En bref, on favorise et accélère

- la circulation de l'information,
- la confrontation des points de vue,
- la consultation de chacun,
- l'implication du plus grand nombre,
- l'émergence d'un consensus,
- la division du travail,
- la mise en oeuvre des décisions,
- la défense des intérêts communs.

Considérées de l'extérieur, les Obédiences des 15 Etats membres de l'U.E. semblent constituer un réseau. En réalité, elles en sont très loin et continuent à fonctionner plutôt comme une série d'entités autonomes. Si des

contacts réguliers, parce qu'institutionnalisés, existent, ils s'opèrent souvent de point à point et ne mobilisent pas l'ensemble. Conséquence : le potentiel d'action commune demeure largement virtuel, au sens premier du terme, et la Maçonnerie reste incapable de défendre ses intérêts (en l'occurrence ses valeurs) au niveau européen.

Ce qu'il faut, c'est permettre à tous les points du réseau d'interagir, créant ainsi une solidarité, une conscience et une dynamique nouvelles, donc des capacités d'action et des domaines d'initiative nouveaux. De simple « témoin » des développements actuels, la Maçonnerie pourrait en (re)devenir un des acteurs.

A défaut de s'adapter à cette nouvelle donne, la Maçonnerie risque de se couper des réalités sociales et politiques, de ne plus pouvoir jouer le rôle éminent qui fut le sien au siècle dernier, et de s'exclure ainsi du devenir de la cité.

4. Objectifs.

Le réseau envisagé ne saurait en aucun cas être un groupe de pression classique, chargé de défendre les intérêts économiques ou politiques d'un secteur socioprofessionnel spécifique ou d'une multinationale, tels les très nombreux lobbies qui gravitent autour des centres de décision belges, européens ou internationaux.

Il s'agit

- de défendre des valeurs et des principes fondamentaux, hors desquels les fondements même de nos sociétés démocratiques sont menacés. En effet, le contexte est en train de se modifier profondément, tant en raison de sa dimension européenne croissante qu'en raison de l'impact des médias et de leur contrôle par quelques groupes très puissants, dont les objectifs sont préoccupants;
- d'inventer de nouveaux modes d'action pour essayer de peser sur le devenir de nos sociétés, et de répondre au malaise croissant de nos contemporains face à l'évolution actuelle (mondialisation, conflits armés, perte de repères, individualisme croissant, compétition effrénée, intolérance...)

Ces actions seront définies de commun accord, à l'issue d'une consultation approfondie des Obédiences intéressées sur ce qu'elles veulent et peuvent faire ensemble, dans le respect de leur autonomie, mais également des obligations qu'elles contracteraient volontairement pour mener une action commune impliquant un partage des tâches.

5. Les étapes préparatoires.

1. Transmission du présent projet aux Obédiences qui ont participé à la rédaction de la Convention du S.:I.:M.:P.:A.: , avec invitation à :
 - exprimer leur et leurs observations sur cette proposition d'ici le 28 janvier 2000,
 - indiquer les thèmes d'intérêt commun prioritaires à leurs yeux.
2. Analyse des réponses et évaluation de la faisabilité du projet.
3. Organisation d'une série de contacts bilatéraux avec tous les partenaires potentiels afin de dégager une plate-forme commune.
4. Programmation pour 2001 des premières Assises de la Maçonnerie européenne à Bruxelles. Précédées par un travail préparatoire approfondi, ces Assises devraient aboutir à :
 - la décision de mettre sans délai en place un réseau, ouvert aux SS.: et aux FF.: à titre individuel, ainsi qu'aux Ateliers;
 - l'adoption d'une stratégie commun;
 - le lancement d'actions concertées, dont le suivi sera assuré par une « cellule européenne », à constituer.Ultérieurement, d'autres Assises devront se tenir à intervalles réguliers afin de garantir la pérennité et le dynamisme du réseau proposé.

S::I::M::P::A::
SECRETARIAT INTERNATIONAL DES PUISSANCES MAÇONNIQUES ADOGMATIQUES

RUE DE LAEKEN 79 , B-1000 , BRUXELLES.

TEL.: 0.32.2.219.8986.

FAX : 0.32.2.219.4984.

BULLETIN N°1

*La perfection n'est que légèrement
plus difficile à atteindre que la médiocrité.
La fraternité est la seule voie réaliste
de survie de l'espèce à laquelle nous appartenons.*

Jacques Attali.

TABLE DES MATIÈRES

- | | |
|---|-------------|
| 1. Le mot du S::G::M:: du G::O::B:: | 1. |
| 2. Compte-rendu de l'Assemblée | 2. |
| 3. GOLAC : Ordonnance du 17-02-2000
Lettre du 14-02-2000,
Lettre du 03-03-2000,
Note d'information n°3 de décembre 1999.
Sans autre commentaire. | h.t. |
| 4. Liste des membres suite à l'Assemblée du 28 janvier 2000 | 9. |
| 5. Obédiences candidates | 12. |

LE MOT DU S.:G.:M.: DU G.:O.:B.

Le 28 janvier 2000 s'est tenue, dans les locaux du G.:O.:B.: à Bruxelles, la première réunion des Obédiences ayant ratifié la Convention du S.:I.:M.:P.:A.:. Des 26 Obédiences qui avaient participé sa création un an auparavant, 19 ont ratifié la Convention et 16 étaient présentes lors de cette réunion. Il a été rappelé le rôle de communication du secrétariat international, et la première Assemblée du S.:I.:M.:P.:A.: a démontré l'importance des échanges d'informations entre les Obédiences.

Le F.:M.: recherche d'abord l'épanouissement de sa personnalité par une meilleure connaissance de soi et ce, afin de mieux connaître les autres. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'il soit individualiste quoique fraternel et s'il accepte la différence, il aime garder sa spécificité ; il en va de même pour les Loges et les Obédiences. Cette force de la Maç.: ne rend pas facile la réunion d'Obédiences ayant chacune sa personnalité propre et de les faire communiquer entre elles. C'est la tâche que s'est imposée le S.:I.:M.:P.:A.: qui, sur base de l'Appel de Strasbourg, lancé en 1961, a pour but de rechercher le plus grand commun dénominateur entre les Obédiences. Un des points positifs de la réunion fut de montrer qu'il y a moyen de dégager ce dénominateur, en dépit des divergences culturelles et des sensibilités différentes. Le démarrage a été un peu pénible, mais la suite a été digne de ce que nous sommes, des femmes et des hommes probes et libres qui peuvent aborder les problèmes avec bon sens, raison et fraternité.

L'Assemblée s'est émue de la situation des Maç.: dans le monde, particulièrement de nos SS.: et de nos FF.: italiens en butte à des mesures discriminatoires, ou du cas de nos SS.: et de nos FF.: espagnols qui, dans leur effort de reconstitution de la Maç.: espagnole, risquent de souffrir du comportement d'une personnalité proche de la G.:L.: Rég.:. Rappelons aussi notre vigilance intransigeante face à la remontée de la peste brune. Les Obédiences communiqueront les cas de dérive antidémocratique dans leur pays.

L'exposé de notre F.: Ingber, spécialiste de la chose européenne, a été suivi avec le plus grand intérêt. Le texte de cette intervention avait été publié anticipativement dans le Bulletin O du S.:I.:M.:P.:A.:. L'adresse de la boîte aux lettres du réseau proposé par notre F.: Ingber (rgryn@brutele.be) sera active dès le 30 mars 2000. Certes, la communication s'est considérablement ouverte et assouplie grâce à des protocoles comme internet, mais ce moyen moderne de communication ne doit pas nous faire oublier que :

1. internet a été conçu comme un support efficace de communication militaire ,
2. la NSA (National Security Agency) américaine utilise plus de 30.000 personnes dans le monde, alors que la CIA n'en emploie que 10.000, pour surveiller et « contrôler » les communications dans le monde, et ceci en violation des droits les plus élémentaires, c'est-à-dire de manière totalement antidémocratique.

Je terminerai ce bref éditorial en citant Jacques Attali : *Mon pronostic est que les prochaines utopies ne se contenteront pas de l'actuelle apologie de la liberté, ni celle de l'égalité, mais qu'elles tourneront, pour l'essentiel autour de ce qu'on appelle la fraternité, non pas comme la proposition naïve d'un nouvel ordre social, non-violent, solidaire, magiquement idéalisé, mais plutôt comme un système institutionnel cohérent, rationnellement nécessaire, fondé sur de nouveaux droits et capable de régler des problèmes, tels ceux du chômage, de la dégradation de l'environnement et de la misère morale.*

Adolphe Adolphy.
Ser.: G.: M.: Nat.:

Compte rendu de la première Assemblée annuelle du S.:I.:M.:P.:A.:.

Tenue à Bruxelles dans les locaux du G.:O.:B.:.

Séance du matin, de 10.00hr à 13.15hr.

1

Le S.:G.:M.: du G.:O.:B.: ouvre la séance par un message de bienvenue où :

1. il remercie les SS.: et les FF.: de montrer l'intérêt qu'ils portent au SIMPA par leur présence ;
2. il se félicite du travail accompli (19 Obédiences sur 26 ont ratifié la Convention et quatre demandent leur adhésion) ;
3. il rappelle que le SIMPA est une structure de communication et que cette réunion doit lui donner encore plus de vigueur ;
4. il invite les participants de passer au vote, pour que nous puissions sans attendre accueillir de nouvelles Obédiences ;
5. il rappelle l'Article 3 de la Convention :

Art. 3 requiert des Obédiences candidates :

1. *l'acceptation sans réserve exprimée de façon écrite, des principes de la présente convention ;*
2. *un vote à la majorité des 3/4 des voix exprimées.*

2

Candidature de la G.:L.: française de Memphis-Misraïm (Obédience masculine).

GLMU (Grande Loge Mixte Universelle) objecte que ses délégués ne sont pas mandatés pour un tel engagement.

D'autres Obédiences comme, le SGOG (Sérénissime Grand Orient de Grèce), le GOF (Grand Orient de France), le GOL (Grand Orient de Luxembourg), la GLI (Grande Loge d'Italie), la GLSE (Grande Loge Symbolique Espagnole) auraient souhaité entendre un représentant de chaque Obédience candidate, non seulement pour répondre à leurs questions, mais aussi pour les entendre sur leurs motifs d'adhésion.

Pour que des questions, sans doute importantes, n'entravent pas la fraternité maçonnique le GOB propose l'abstention pour les Obédiences qui n'auraient pas mandat à accepter de nouveaux membres. D'autres Obédiences comme, la GLB (Grande Loge de Belgique), la GLUSP (Grande Loge Unie de Sao Paolo), le GOLUC (Grand Orient et Loge Uni du Cameroun), la GLFMM (Grande Loge Féminine de Memphis-Misraïm), la FFDH (Fédération

française du Droit Humain), la GLFB (Grande Loge Féminine de Belgique) insistent pour que l'on procède immédiatement au scrutin.

Le GOF, la GLI, le GOL, la GLFMM, le GOLAC (Grand Orient et Loge Associé du Congo), la GLMU et la GLSE regrettent de n'avoir guère d'information sur les Obédiences candidates.

Le GOS (Grand Orient de Suisse) affirme qu'il est mandaté pour présenter les demandes de deux Obédiences soeurs. Il peut assurer que les deux Obédiences adhèrent totalement à la Convention du SIMPA.

Le SGM du GOB demande à Gérard Lovat (SGM) de présenter la demande de son Obédience, la GLfrMM (Grande Loge française de Memphis-Misraïm, Obédience masculine). Le F.: GL confirme l'adhésion inconditionnelle de son Obédience à l'esprit et à la lettre de la Convention du SIMPA; Ensuite, il couvre la réunion et le SGM du GOB fait procéder au scrutin.

Résultat du vote : OUI = 13 NON = 3 ABS = 1

La G.:L.: Française de Memphis-Misraïm (Obéd. masculine) est déclarée Membre du S.:I.:M.:P.:A.:

3

Candidature du G.:O.: de Catalogne. Le SGOG soulève immédiatement la question de savoir, s'il a voté pour une adhésion ou s'il a voté pour une « candidature à la candidature ». A cette questions plusieurs Obédiences (le GOF, le GOS, le GOL, la GLFB, la GLB, le GOB, la GLUSP et la GLI) rappellent que l'art.3 de la Convention demande $\frac{3}{4}$ de votes favorables sur l'ensemble des Obédiences membres présentes à l'Assemblée. Donc la GLfrMM est déclarée membre du SIMPA. Après les interventions du F.: Henri Bartolomeeusen (G.: Orat.: du GOB) et du SGOG il est reconnu que l'abstention conduit à deux votes, l'un à l'adhésion et l'autre à la candidature.

Le SGM du GOB insiste que l'on procède au prochain scrutin, mais des Obédiences comme, le GLB, la GLFB, FFDH, la GLFMM et le GOS appellent les SS.: et les FF.: présents à la fraternité. Ils pensent que l'adhésion inconditionnelle à la Convention suffit à l'acceptation d'une Obédience candidate, à moins de réserves notoires. Un F.: du GOC (Grand Orient de Catalogne) lit la lettre de son Obédience par laquelle il nous informe qu'ils ont ratifié la Convention du SIMPA et que son Obédience adhère de ce fait à tous les termes de la Convention. Les FF.: Catalans couvrent la réunion et le SGM du GOB fait procéder au scrutin.

Résultat du vote : OUI = 8 NON = 4 ABS = 4

Le G.:O.: de Catalogne reste candidat au S.:I.:M.:P.:A.:

4

Candidature de la G.:L.: de Suisse. Le F.: Ingber insiste sur l'obligation de voter et de le faire suivant la procédure engagée. La GLSE, le SGOG, la GLI et d'autres voient aussi dans ce résultat l'effet d'un manque d'information préalable à un tel scrutin. Que savons-nous de ces candidats? Ne faudrait-il pas penser à une procédure d'admission. Tous conviennent que chaque demande d'adhésion devra être accompagnée des moyens d'information sur l'Obédience candidate. Le S.:G.:M.: du G.:O.:B.: propose que chaque Obédience candidate accompagne sa demande de :

1. une déclaration d'intention affirmant son adhésion inconditionnelle à la Convention du SIMPA ;
2. cette déclaration devra être envoyée au SIMPA, accompagnée de la traduction (en français ou en anglais) de ses statuts et règlements ;
3. l'Obéissance devra mandater un représentant pour répondre aux questions que pourraient lui poser les Obédiences membres présentes à l'Assemblée qui doit voter.

La FFDH, la FLFB, la GLB, la GOS, et d'autres déplorent ce qu'ils considèrent être une trop grande réserve, alors que la Maç est une affaire de fraternité. La GLMU, le GOL, la GLFMM, le SROG et d'autres rappellent les errements du CLIPSAS. Le GOF, la GLB, le GOS, le GOLUC, la GLI, le GOB, la FFDH, la GLFB et d'autres rappellent que le SIMPA doit rester une structure aussi légère que possible, car il faut pouvoir accueillir de nouvelles Obédiences et non pas constituer un système d'exclusion. Le G.: Orat.: du GOB souligne que l'abstention, qui n'est pas une manière maçonnique n'exclut en rien le quorum des $\frac{3}{4}$ et que les votes qui ont précédé sont clairs à cet égard. La question de constitution formelle de dossiers de demande ne concerne que les Obédiences candidates. Tout le monde s'accorde à reconnaître que les procédures d'aujourd'hui sont uniques. Les Obédiences présentes réaffirment la condition *sine quanon* pour devenir membre du SIMPA, à savoir : la déclaration écrite de l'adhésion inconditionnelle à sa Convention.

A l'invitation du SGM du GOB, le GOS, mandaté à présenter la GLFS (Grande Loge Féminine de Suisse), assure l'Assemblée de l'adhésion inconditionnelle de la GLFS à la Convention du SIMPA. Il ajoute que le GOS travaille avec ces SS.: et que leurs relations sont celles de la confiance la plus fraternelle. On procède au scrutin.

Résultat du vote : OUI = 13 NON = 1 ABS = 2

La G.:L.: Féminine de Suisse est déclarée membre du S.:I.:M.:P.:A.:

5

Candidature du G.:O.: italien. La quatrième candidature est celle du GOI (Grand Orient italien) auquel la GLI reproche de n'avoir même pas tenté d'entrer en contact avec eux. Plusieurs Obédiences marquent leur incompréhension devant le manque d'entente entre les Obédiences de la Péninsule. Le débat sur l'adhésion du GOI au SIMPA répète les interrogations que les votes précédents ont soulevé. La plupart des Obédiences insistent sur la nécessité de concilier la prudence (références au CLIPSAS) et la fraternité. Le G.: Orat.: du GOB rappelle la proposition de procédure et insiste sur le fait qu'une nouvelle structure doit aussi se roder. Il rappelle qu'il s'agit aujourd'hui de voter et que la procédure d'admission suggérée plus haut s'applique à tous les candidats. Certes, mais nous devons voter sur la demande de ce candidat comme on l'a fait sur les trois précédents. La discussion reprend entre les Obédiences sur les doutes et la difficulté d'être à la fois ouvert et tolérant, et de se garder d'Obédiences candidates qui ne seraient pas vraiment adogmatiques; c'est-à-dire dont l'adhésion à la Convention serait par trop formelle. Le SGM du GOB fait procéder au scrutin :

Résultat du vote : OUI = 10 NON = 1 ABS = 5

Le G.:O.: italien reste candidat au S.:I.:M.:P.:A.:

Les travaux sont suspendus à 13.15hr. Ils reprendront à 14.30hr.

Séance de l'après-midi, de 14.30hr à 17.15hr.

6

Procédure d'adhésion au S.:I.:M.:P.:A.:. Dès la reprise des travaux le S.: G.: M.: du G.: O.: B.: présente ses excuses aux FF.: du G.: O.: de Catalogne et exprime ses regrets pour les problèmes rencontrés ce matin. Il rappelle que le SIMPA a tout juste un an. Le G.: Orat.: GOB, après avoir remarqué que la parrainage est sans doute recommandé, mais n'est pas toujours une demande réaliste, propose que l'Assemblée vote sur le principe de la procédure suivante :

1. l'Obédience candidate doit envoyer au SIMPA une déclaration d'intention par laquelle elle adhère inconditionnellement à la Convention du SIMPA, avec sa traduction en français ou en anglais ;
2. l'Obédience candidate doit accompagner sa demande des statuts et règlements dans sa langue de travail, et elle doit accompagner ces textes de leur traduction en français ou en anglais ;
3. chaque Obédience membre devrait donner suite à de la demande de candidature du GOC et du GOI.

On procède au scrutin :

Vote de principe	UNANIMITE
Vote sur le contenu du dossier du demandeur	UNANIMITE

Le SGM du GOB conclut que ce sera la tâche du secrétariat de s'assurer que l'Obédience candidate rentre tous les éléments du dossier (lettre d'intention affirmant l'adhésion inconditionnelle à la Convention, statuts et règlements accompagnés de leur traduction en français ou en anglais) et d'en distribuer copie aux Obédiences membres pour qu'elles puissent donner acte des nouvelles candidatures, avant l'Assemblée où ces candidatures seront soumises au scrutin suivant l'Art.3.

7

L'intégration du CII au SIMPA. Suite à l'intervention du F.: Paul Libbrecht, plusieurs Obédiences (GOB, SGOG, GOF et d'autres) rappellent que cette structure vise à assurer la coordination d'une aide aux pays de l'Est et aux pays Africains. Certaines Obédiences, comme la GLB, la GLFMM, etc. soulignent que le SIMPA n'est pas un clone du CLIPSAS, le SIMPA a été conçu pour l'accueil des Obédience adogmatiques et qui s'affirment comme telles. La GLUSP, le GOS, La GLSE, le SGOG, la GLFB et d'autres souhaitent que le SIMPA fasse circuler l'information et que les Obédiences membres distribuent cette information en leur sein suivant les modes qui leur sont propres. La plupart des Obédiences présentes appuient ce souhait : l'information doit aussi dépasser le cadre purement pratique des adresses utiles et des programmes, l'information doit pouvoir être utilisée pour mieux connaître les Obédiences membres. Le SIMPA devrait aussi favoriser la circulation de l'information entre elles.

Ces demandes ne font que renforcer la tendance exprimée par l'Assemblée. Néanmoins, beaucoup d'Obédiences sont réservées à l'idée d'intégrer une structure qui pourrait englober des Obédiences non membres du SIMPA.

8

Projet de réseau européen. Le F.: GI (GOB) présente son projet de réseaux de Maçons européens en démontrant sa pertinence dans le contexte de la nouvelle réalité européenne. Actuellement l'Union Européenne (UE) est constituée de 15 Etats, ce qui représente 350 millions d'habitants. En 2010 il y aura 27 Etats membres de l'UE, ce qui représentera près de 600 millions d'habitants. La Maç.: ne peut pas être absente de ce développement, car la Maç.: européenne est englobée dans ce mouvement. Elle ne peut se contenter de se laisser porter, parce que la Maç a des valeurs à défendre en Europe. C'est précisément en cette période d'élargissement, c'est-à-dire de réforme et d'adaptation de l'UE, que les Maç.: doivent veiller au respect inconditionnel de normes universelles que sont les droits de l'Homme, Libre Examen etc..., les valeurs de la Maç.: Universelle. Le F.: GI attire l'attention sur l'importance du lobbying à Bruxelles où un millier de groupes de pression tentent de faire prévaloir leurs vues. Une Maç.: non-organisée risque de subir les effets de ce développement et surtout ceux des actes légaux qui pourraient être pris au détriment de nos valeurs. La Maç.: manque d'un niveau opératif et tant que les Maç.: seront absents du débat européen en cours, ils le subiront et ne pourront que se taire. L'objet de cette proposition est d'assurer que les principes que nous défendons le soient aussi au niveau de la nouvelle réalité politique européenne.

Proposition :

Réunir un maximum de Maç.: au sein d'un réseau, afin de constituer un groupe de pression capable de réagir de manière pertinente pour la défense et l'affirmation de nos valeurs. En fait, ce projet revient à animer les contacts de SS.: et de FF.: qui décident de travailler ensemble à un objectif qu'ils ont convenu ou de débattre d'un problème qui les préoccupe. Ce désir de travailler ensemble constitue bien un réseau informel, dont la dynamique réside dans l'échange qui est la vie même du réseau. La réflexion commune développée au sein du réseau permettra aux SS.: et aux FF.: des pays européens de s'exprimer, et d'interpeller des SS.: et des FF.: qui pourraient agir dans l'intérêt de nos principes, parce qu'ils seraient parlementaires, fonctionnaires, experts, chercheurs, syndicalistes, etc. Quand le réseau aura développé sa propre réflexion et établi son propre rythme de fonctionnement, il devra avoir une représentation permanente à Bruxelles. Mais, avant tout, il faudra lui trouver une boîte aux lettres électronique, une sorte de dispatching. Une fois l'adresse de cette boîte postale électronique connue des SS.: et des FF.:, ils auront vite fait de lui trouver un nom maç.:. Bien sûr, rien ne remplace les contacts personnels; ce réseau facilitera les réunions entre Maç.: qui se rencontreront alternativement dans différents pays européens. Cette boîte postale sera un secrétariat encore plus léger que celui du SIMPA. Ce projet est bien accueilli par le GOF. A priori, il n'y aura pas de tri entre les Maç.:, étant entendu que ce réseau vise à réunir des Maç.: qui se reconnaissent adogmatiques. Dans cette perspective, le SIMPA pourrait diffuser cette information au niveau des Obédiences qui répercuteraient l'information au sein de leurs At.:, suivant leurs propres procédures.

Discussion :

Plusieurs Obédiences comme le GOLUC, la GLUSP et le GOS souhaiteraient voir intégrer à ce projet une composante qui serait ouverte à la coopération « transcontinentale ». La Maç.: est universelle.

Une autre tendance de la discussion concerne les interrogations du GOF, GOS, GLI, GLSE, GLFB, GLB, GOL et de la GLFMM qui, tout en appréciant l'idée du F.: GI, se demandent si le

SIMPA n'est pas un peu jeune pour se mouiller. Ces Obédiences rappellent que la Maç.: rayonne dans le monde profane par l'action des FF.: et des SS.:, et non par celle des Obédiences.

Le F.: confrencier apprécie le sens de ces réserves, parce que l'idée d'un « groupe de pression » est risquée. On pourrait songer à d'autres structures, à un nom discret, cela n'a pas d'importance. Il s'agit que le plus grand nombre de SS.: et FF.: puissent communiquer et travailler ensemble sur des thèmes européens qui les concernent. Cela n'engage en rien les Obédiences, cela n'engage que des Maç.: individuellement et le travail de ces SS.: et de ces FF.: ne concernera, ni n'interférera avec le SIMPA. La demande se limite à la diffusion par le SIMPA d'une déclaration d'intention et d'une adresse postale électronique, dont la diffusion sera bien entendu à la discrétion de chaque Obédience membre.

Plusieurs Obédiences, dont le GOB, le GOF, le GOS, la FFDH, appuient tout-à-fait la proposition du F.: GI. Les FF.: et les SS.: doivent pouvoir étendre leurs contacts au-delà des frontières nationales, pour pouvoir travailler ensemble dans une perspective européenne. Les intervenants souhaiteraient que les Obédiences puissent diffuser ce court message, car ils sont convaincus qu'il y a de nombreux At.: où des FF.: et des SS.: aimeraient coopérer dans la perspective européenne.

La plupart des Obédiences s'accordent sur le fait qu'en diffusant le message de réseau européen, le SIMPA remplit sa fonction d'organe de communication. La diffusion de l'information entre Obédiences peut s'avérer utile comme dans le cas des magistrats italiens qui sont attaqués dans leur liberté d'être Maç.:. La GLI voit là un thème de réflexion pour les Obédiences membres du SIMPA. Le SGOG propose d'augmenter, suivant les besoins, la périodicité du bulletin. Le SGM du GOB répète que les statuts prévoient deux bulletins par an et une Assemblée, ce qui n'exclut pas des courriers intermédiaires. Ce sont en fait toutes les Obédiences qui reçoivent une information « personnalisée » portant sur le SIMPA et son fonctionnement.

La discussion s'élargit alors à l'idée d'un cite WEB pour le SIMPA. Cette suggestion du GOF ne rencontre guère d'objection et le GOS se propose d'étudier la question, voir de mettre le cite en chantier. Le GOB rappelle qu'il partage un cite avec trois Obédiences belges : on pourrait adjoindre une page SIMPA et des liens, ultérieurement. Des informations sur les cites WEB des Obédiences membres seront publiées dans le prochain bulletin. Il invite l'Assemblée à conclure sur le problème du réseau.

La GLSE rapporte un problème qui préoccupe les Maç.: espagnols. Le SGM d'une Obédience proche de la GL d'Angleterre serait un ancien marchand d'armes à... l'Afrique du Sud, du temps de l'apartheid. Si des informations maçonniques diffusaient là où il ne faut pas, ou si des « Maç » comme ce trafiquant d'armes s'insinuaient dans nos structures, nous pourrions compromettre l'image que la Maç.: donne dans le monde profane et mettre le SIMPA dans une situation difficile.

Le GOS, le GOF, la GLFMM et le SGOG trouvent que la diffusion du préambule du SIMPA vaut d'être connu car c'est ainsi que des FF.: et SS.: se reconnaîtront. Ce préambule met en avant la défense des Droits de l'Homme. Le débat porte sur la meilleure manière de s'y prendre pour mettre en pratique le réseau, en tenant compte en ce qui concerne le SIMPA, de ce que les informations diffusées par ses soins soient strictement conformes à la Convention et au service des Obédiences membres. Il est donc précisé que le réseau n'est qu'un outil. Les membres doivent se réunir et le réseau ne sert que de lieu de communication entre les rencontres. Le réseau n'existera que par la participation des SS.: et de FF.:.

Le SGM du GOB après épuisement des arguments reconnaît que tout le monde est d'accord pour que le bulletin donne des informations sur :

1. les préoccupations de nos SS.: et de nos FF.: Italiens ;
2. les problèmes de confusion dont peuvent souffrir nos SS.: et nos FF.: Espagnols.

3. l'information concernant le réseau européen exposé par le F.: GI sera aussi publiée dans le prochain bulletin.

Après une mise en garde contre la peste brune, l'Assemblée approuve les trois points ci-dessus.

9

Lieu et date de la prochaine Assemblée.

Le prochain secrétariat sera à charge du GOS.

Le présent secrétariat sera remis au GOS à la suite de la prochaine Assemblée du SIMPA.

Le GOS rappelle que le printemps 2001 verra la « Conférence Maçonnique Internationale » dont le thème sera « la Liberté aujourd'hui ». La date exacte sera communiquée ultérieurement (prochain bulletin), mais il se situera au mois de mars 2001.

La GLSE souhaiterait être mieux informée, surtout sur la préparation de ces événements.

Le GOS précise que ce thème est actuellement travaillé au sein de quatre Obédiences.

Le S.:G.:M.: du G.:O.:B.: conclut la séance :

Nous avons publié le n° zéro, deux n° du bulletin sont encore à paraître. La synthèse des travaux sera envoyée à chaque Obédience membre, aux Obédiences candidates et aux Obédiences observatrices. Mes SS.: et mes FF.:, je vous remercie pour le travail accompli et pour votre fraternité. Je souhaite aux participants un bon retour dans leur Obédience et un travail maçonnique fécond.

Adresses des Membres du S.:I.:M.:P.:A.:

(E) pour les Membres excusés lors de l'Assemblée du 28.01.2000

(N) pour les nouveaux membres.

Belgique

Grand Orient de Belgique

G.O.B.

Rue de Laeken 79

B-1000 Bruxelles

tél : (32.2) 217.6980

fax : (32.2) 219.0943

Grande Loge de Belgique

G.L.B.

Place Simonis 19

B-1081 Bruxelles

tél : (32.2) 410.7215

fax : (32.2) 410.7335

Grande Loge Féminine de Belgique

G.L.F.B.

Rue du Dries 21

B-1190 Bruxelles

tél : (32.2) 332.1002

fax : (32.2) 332.2695

Site INTERNET commun à ces trois Obédiences belges : <http://users.swing.be/mason/>

Brésil

Grande Oriente de Santa Catarina (E)

G.O.S.C.

Rua dos Ilhéus 38

Ed. APLUB - 1º Andar

Caixa Postal 30

CEP 88010 - 560

Florianópolis

Santa Catarina

Brasil

tél/fax : (1.55.482) 225.447

Grande Loja Unida de Sao Paulo

G.L.U.S.P.

Rua Ouvidor Peleja 585 2º and.

04128 - 001 Sao Paulo

SP Brasil

tél: (1.55.11) 578.5005

fax : (1.55.11) 577.6990

Cameroun

Grands Orient et Loge Unis du Cameroun

G.O.L.U.C
B.P. 4446 Douala
Cameroun

tél/fax (237) 40 86 35

Espagne

Gran Loge Simbolica Espanola
G.L.S.E.
Apartado 557
E 08080 Barcelona
Espagne

tél/fax : (34.93) 268.1889

e-mail : glse@glse.org
internet : www.glse.org

Etats Unis d'Amérique

George Washington Union (E)
G.W.U.
Goldleaf Drive 6429
Bethesda MD 20817
U.S.A.

France

Grand Orient de France

Netori
Rue Cadet 16
F 75439 Paris Cédex 9
France

tél : (33.1) 45.23.20.92
fax : (33.1) 45.47.12.87

Fédération française du Droit Humain

«Le Droit Humain»
Boulevard de Port Royal 49
F 75013 Paris
France

tél : (33.1) 44.08.62.62
fax : (33.1) 44.08.62.60

Grande Loge Féminine de Memphis-Misraïm

G.L.F.M.M.
Rue de l'Eglise 5
92100 Boulogne
France

tél : (33.1) 48.25.00.43
fax : (33.1) 48.25.02.28

Grande Loge française de Memphis-Misraïm (N) (Obédience masculine)

Association Memphis-Misraïm France
B.P. 57-75521 Paris Cédex 11
France

Grande Loge Mixte de France

G.L.M.F.
Avenue Parmentier 8
F 75011 Paris Cédex 11
France

tél : (33.1) 43.56.13.01
fax : (33.1) 43.61.13.85

Grande Loge Mixte Universelle

G.L.M.U.
Rue de la Réunion 27
F 75020 Paris
France

tél : (33.1) 44.93.36.04
fax : (33.1) 44.93.36.03

Grèce

Sérénissime Grand Orient de Grèce

S.G.O.G.
Rue M. Voda 139
GR Athènes 104 46
Grèce

tél/fax : (30.1) 861.9142

ou rue de Laeken, boîte de la Resp.°.L.°. Europe (D.Kalogeropoulos)

Italie

Gran Loggia d'Italia

Centro Sociologico Italiano
Via San Nicola de Cesarini 3
I 00186 Roma
Italia

tél : (39.06) 688.05831
fax : (39.06) 687.9840

Luxembourg

Grand Orient de Luxembourg

(Obédience pluraliste)

G.O.L.
B.P.2136
L-1021 Luxembourg
Grand Duché de Luxembourg

tél.: (352) 307.214
fax : (352) 307.214
e-mail : adesock@pt.lu

locaux : 23a Rue Saint Ulric
L-2651 Luxembourg (GRUND)

Suisse

Grand Orient de Suisse

G.O.S.
Case Postale 132
CH-1211 Genève 13

tél : (41.22) 345.8110 *
port. : (41.76) 526.6299 *
e-mail : sur site G-O-S.CH

Suisse

* cabinet du G.:M.: .Alain CUREL

Grande Loge Féminine de Suisse (N)

G.L.F.S.

Case Postale 278

CH-1219 Le Lignon/Genève

Suisse

Turquie**Grande Loge Maç.: de Turquie**

M. Necip Ariduru

Tepebasi Mesrutiyet Cad n°111

Beygoglu

TR 80050 Istanbul

Turquie

tél : (90.212) 292.7477

fax : (90.212) 252.1377

Obédiences candidates**Gran Orient de Catalunya**

G.O.C.

Apartat de Correus 94249

08080 Barcelona - Catalunya

Espagne

tél : (34.93) 232.7568

Grande Oriente Italiano

G.O.I.

Piazza del Gesu', 47/1B

00186 Roma

Italia

tél : (39.06) 679.4746

Grande Loge nationale du Canada

G.L.N.C.

5524 Boulevard Plamondon

Brossard

Québec J4W 1G9

Canada

Les deux premières Obédiences ont été confirmées candidates lors de l'Assemblée. La troisième nous a demandé par courrier d'adhérer, nous lui enverrons le texte de notre Convention et le secrétariat diffusera ses statuts et règlements dans le Bulletin 2, précédant la prochaine Assemblée du S.:I.:M.:P.:A.:.